

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

p.4 **A. AVANT PROPOS**

p.6 **B. DEUX PÔLES DISTINCTS AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT SANTÉ ET DES SOINS**

p.6 1. Pour les particuliers, un accompagnement adapté aux besoins et aux évolutions de la vie.

p.7 2. Pour les professionnels : Des solutions adaptées aux différents types de structures et spécificités métiers

p.10 **C. UN ORGANISME STRUCTURÉ**

p.10 1. L'organisation des Mutuelles du Soleil : solide et flexible à la fois

p.11 1.A. En constante évolution : amorçage d'une nouvelle culture d'entreprise

p.13 1.B. Et ses perspectives de développement : Mutuelles du Soleil prépare l'horizon 2020 et déploie plusieurs axes stratégiques

p.14 **D. UN ENGAGEMENT : UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS**

p.16 **E. UN RÉSEAU DE SERVICES ET DE SOINS**

p.17 **F. UN MAILLAGE DE PROXIMITÉ QUI FACILITE L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS**

p.18 **EN CONCLUSION**

A.

AVANT-PROPOS

Une mutuelle experte dans la région PACA & Occitanie :

Grâce à un maillage régional important, Mutuelles du Soleil développe un ancrage fort en régions PACA et Occitanie, territoires que le groupe connaît bien.

Avec 23 agences au service des adhérents sur 8 départements en région PACA, dans le Gard et l'Hérault et 400 salariés impliqués, le groupe a su développer une relation de proximité et assurer ainsi des réponses en phase avec les besoins réels des populations qu'elle soutient, et en tenant compte des spécificités régionales.

Aujourd'hui, Mutuelles du Soleil, c'est près de 300 000 personnes protégées (régime complémentaire et régime social des indépendants) dont plus de 100 000 commerçants, artisans et professions libérales (jusqu'en février 2020, date du basculement du régime social des indépendants au régime général)

170 ans d'expérience dans les métiers de la protection sociale :

Dans un univers hautement concurrentiel largement occupé par des groupes nationaux centralisés, Mutuelles du Soleil s'est démarqué en région avec un solide ancrage territorial qui lui permet de développer une relation de proximité avec la population et un savoir-faire reconnu dans les métiers de la protection sociale.

Fort de ses valeurs humaines, il se positionne concrètement en soutien des populations fragiles et prend une part active en faveur du progrès social et médical (soutien de la recherche médicale, aide aux seniors, accompagnement des enfants malades...).

A l'écoute des spécificités territoriales, Mutuelles du Soleil a su évoluer avec ses adhérents en proposant des services adaptés :

Un vaste réseau de services et de soins fondé sur la volonté d'offrir qualité des soins et bien-être à la population,

- Des tarifs compétitifs,
- Des délais de remboursement courts garantis : J+1 en télétransmission, J+5 en décompte « papier »
- Un remboursements haut de gamme (dentaire, optique, dépassements, ostéopathie...),
- Le Tiers Payant,
- Une gestion locale pour un contact personnalisé,
- Des services digitalisés : espace adhérent sur le site Internet, application mobile gratuite, informations, jeux et actualités sur les réseaux sociaux.

La naissance du groupe Mutuelles du Soleil :

Issu de plusieurs fusions entre différentes mutuelles dont la première (La Mutuelle Aubagnaise) a été créée en 1860, Mutuelles du Soleil bénéficie aujourd'hui de près de 170 ans d'expérience dans son cœur de métier.

La fusion en 2004 entre Mutalpes à Nice et MCM à Marseille a donné naissance au groupe Mutuelles du Soleil qui réunit deux entités :

Complémentaire santé, prévoyance, retraite, prévention et gestion de la Sécurité sociale pour les indépendants : Mutuelles du Soleil – Livre II

Siège social : Nice, Président : Jean-Pierre Gay

Réseau de services et de soins : Mutuelles du Soleil – Livre III

Siège social : Marseille, Président : Alain Chamarry

En 2008, Mutuelles du Soleil s'étend grâce à sa fusion avec le Centre Social Mutualiste, la Mutualité Aubagnaise, la Mutuelle Ste Victor, la Mutuelle Ste Baume, La Mutuelle des Papèteries Etienne et la Mutuelle St Jean Baptiste.

En 2013, le groupe réalise une nouvelle fusion avec la Mutualité Régionale de Salon de Provence Livre II et Livre III.

Depuis le 1er janvier 2013, Mutuelles du Soleil substitue 10 mutuelles de la région de Montpellier, précédemment substituées auprès d'EOVI Mutuelles.

En intensifiant son maillage régional et à travers ses deux pôles distincts, Mutuelles du Soleil offre un accompagnement optimal à ses adhérents, particuliers et professionnels, de leur santé, leur prévoyance, leur retraite jusqu'à la réalisation des soins.



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ, PRÉVOYANCE, RETRAITE, PRÉVENTION ET GESTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS

1. Pour les particuliers, un accompagnement adapté aux besoins et aux évolutions de la vie.

LA SANTE :

SOLEA, une gamme de 8 garanties santé pour toute la famille avec une tarification sur mesure pour les :

- Agents territoriaux
- Agents hospitaliers
- Adhérents de séniors et adhérents d'associations d'actifs

Mais également des offres à destination des personnes qui partent à l'étranger pour une durée d'une semaine à 12 mois.

LA RETRAITE :

Associé à Generali, Mutuelles du Soleil propose le contrat « La Retraite » pour préparer la retraite en toute liberté. Selon l'âge et l'évolution professionnelle, ce contrat s'adapte aux objectifs personnels de l'adhérent tout au long de la carrière.

LA PREVOYANCE :

Des offres flexibles et complètes pour se protéger contre tous les aléas de la vie :

- Garantie hospitalière
- Garantie Sport et loisirs Vitalmut pour tous
- Perte d'autonomie
- Capital décès

PROTECTION JURIDIQUE :

Le groupe Mutuelles du Soleil, associé à AXA, propose la solution Résoluo Evasion destinée à protéger sa famille de tous les litiges de la vie quotidienne.

2. Pour les professionnels : Des solutions adaptées aux différents types de structures et spécificités métiers

Mutuelles du Soleil propose des offres adaptées à toute taille d'entreprise (de 1 à plusieurs milliers de salariés), quel que soit le secteur d'activité.

POUR LES INDEPENDANTS

Offres santé pour les professionnels indépendants :

- Des garanties santé étudiées pour leurs besoins spécifiques.
- Une gamme de garanties santé éligible à loi Madelin*.

*pas de délai d'attente, cotisations déductibles (contrat Loi Madelin).

Avec l'Offre Jeune Créateur**,

Mutuelles du Soleil soutient l'entrepreneuriat.

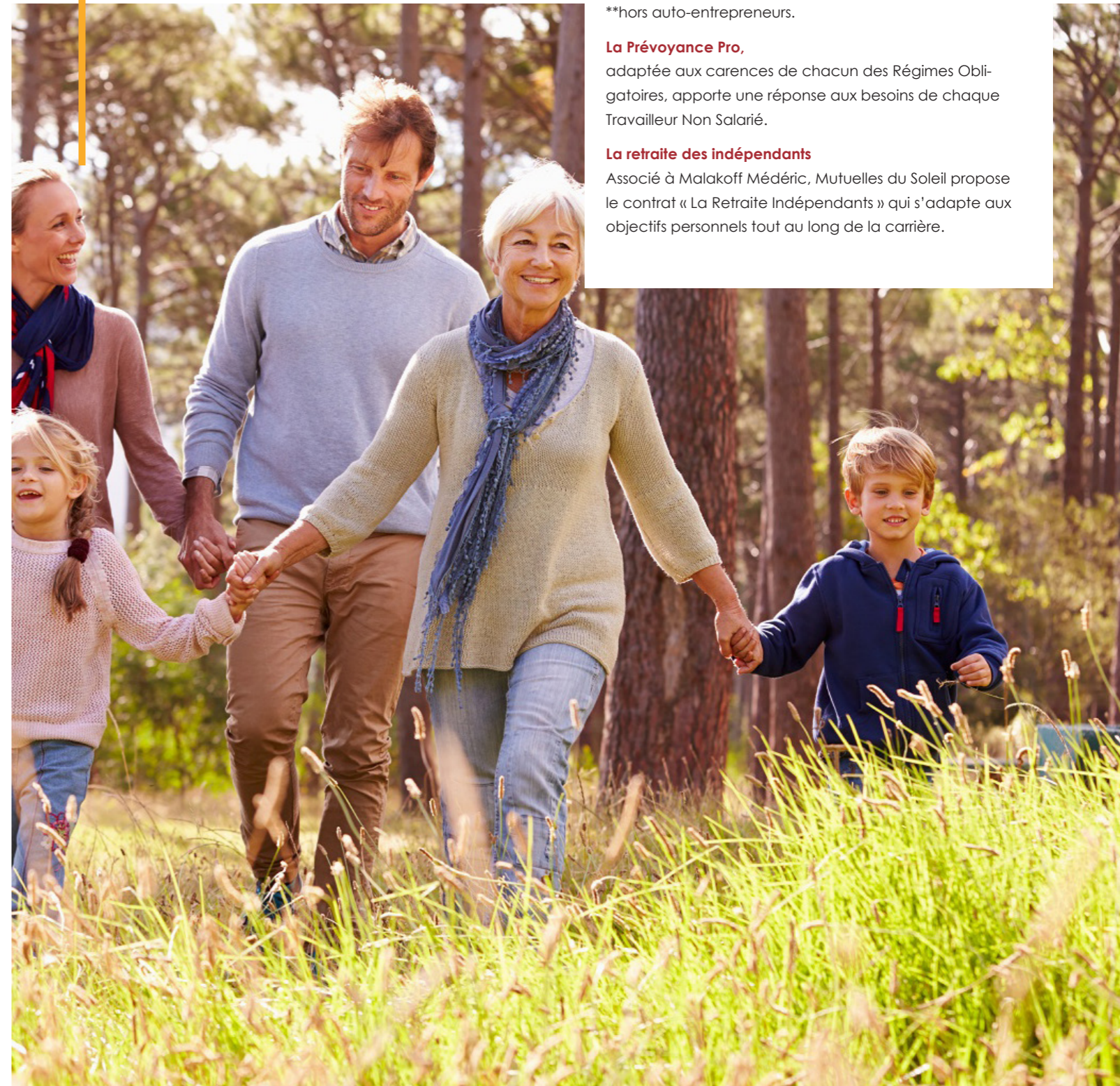
**hors auto-entrepreneurs.

La Prévoyance Pro,

adaptée aux carences de chacun des Régimes Obligatoires, apporte une réponse aux besoins de chaque Travailleur Non Salarié.

La retraite des indépendants

Associé à Malakoff Médéric, Mutuelles du Soleil propose le contrat « La Retraite Indépendants » qui s'adapte aux objectifs personnels tout au long de la carrière.



POUR LES ENTREPRISES

Les contrats collectifs :

Depuis le 1er janvier 2016, toutes les entreprises du secteur privé, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité, ont l'obligation de proposer une assurance complémentaire santé à leurs salariés (loi du 14 juin 2013) et la financer, au minimum à 50 %, le reste étant à la charge du salarié bénéficiaire.

Dans ce contexte, Mutuelles du Soleil propose des contrats d'assurance complémentaire santé collectifs souscrits par les entreprises au profit de leurs salariés.

Chaque entreprise est accompagnée dans la conception, la gestion et la valorisation de la protection sociale afin d'offrir des solutions selon le secteur d'activité, la taille d'entreprise, les fonctions occupées, l'âge des salariés, les objectifs « marque employeur »...

Les offres santé conventionnelles

Les accords de branche définissent pour celle-ci une couverture spécifique et fixent des garanties minimum obligatoires.

En développant une expertise de pointe dans plusieurs secteurs d'activité, Mutuelles du Soleil a imaginé des contrats d'assurance complémentaire santé conventionnels dédiés, totalement adaptés à ces accords de branche et répondant aux besoins des professionnels de 5 secteurs :

- CCN Hôtels, Cafés et Restaurants : une santé 5 étoiles détaillée sur un site Internet dédié.
- CCN Sport
- CCN Bureaux d'Études Techniques
- CCN Immobilier
- MDS Propreté

Mais également d'autres CCN (Auto, restauration rapide, vinicole, etc.) pour lesquelles Mutuelles du Soleil distribue les produits d'assureurs tels que Crédit Agricole Assurances.

Des services et outils adaptés aux entreprises :

Aux côtés des entreprises et de leurs salariés, Mutuelles du Soleil s'engage à travers des services et des outils spécialement conçus pour faciliter la gestion, le suivi et l'usage au quotidien des contrats de la mutuelle :

- L'enregistrement de l'ensemble des adhésions suite à la signature du contrat
- La gestion des éditions de carte et des appels de cotisations, etc.
- La gestion de toutes les modifications pouvant intervenir quant à la situation familiale et professionnelle des adhérents
- La gestion du maintien des garanties complémentaires santé dans le cadre de :
 - La portabilité (article 14 de l'Accord National Interprofessionnel du 14 janvier 2008, modifié le 11 janvier 2013, relatif à la modernisation du marché du travail) ;
 - La Loi Evin (loi n° 89-1009 du 31 décembre 1989) ;
- L'assistance des entreprises dans la gestion administrative de leur contrat collectif et pour toutes demandes d'information sur les prestations et les cotisations ;
- L'encaissement des cotisations des entreprises et le recouvrement des impayés.



Une qualité de services garantie...

Une expertise reconnue en matière de gestion collective (plus de 2000 entreprises, associations, collectivités territoriales gérées, représentant 37 994 personnes protégées).

Une mise à niveau régulière des interlocuteurs Mutuelles du Soleil par des formations externes et internes :

- Règles d'accueil et qualité de service dédiée aux fonctions supports ;
- Impact des évolutions législatives sur les prélèvements ;
- Mise à niveau sur les outils internes de Gestion de la Relation Client (GRC) en matière de contrat collectif.



Un engagement sur les délais de traitement :

Les actes de gestion interviennent dans un délai de 48 heures maximum suivant la réception du dossier complet.

Mais aussi...

- Un Extranet entreprise pour suivre et gérer les contrats santé des salariés en ligne.
- Un Extranet adhérent pour permettre aux adhérents de
 - Visualiser leurs remboursements et leurs détails
 - Consulter leur contrat
 - Modifier leurs coordonnées
 - Déclarer un changement de situation, ajouter un bénéficiaire
 - Modifier leur RIB

Une Application mobile et tablette gratuite, conçue pour tous les adhérents, disponible sur les Smartphones et les tablettes Apple et Android, qui permet de :

- Consulter leurs remboursements
- Télécharger leur garantie
- Visualiser le détail du contrat et des bénéficiaires
- Modifier leurs coordonnées e-mail et téléphone
- S'abonner aux alertes remboursements
- Contacter Mutuelles du Soleil via une boîte e-mail privilégiée

1. L'organisation des Mutuelles du Soleil : solide et flexible à la fois

Mutuelles du Soleil est pilotée par 3 organes complémentaires, véritables garants du bon fonctionnement de l'entreprise :

Le CODIR

(Comité de Direction) :

- Organise la mise en œuvre de la politique du Conseil d'Administration
- Fait fonctionner ensemble les Directions de la mutuelle
- Insuffle une culture d'entreprise et une fierté d'appartenance
- Analyse les tendances du marché
- Est force de proposition sur les orientations de demain

Le COMOP

(Comité Opérationnel) :

- Incarne la réelle courroie de transmission du terrain
- Fait fonctionner ensemble les métiers de la mutuelle
- Transmet la culture d'entreprise et la fierté d'appartenance
- Identifie et corrige les dysfonctionnements
- Est force de proposition pour optimiser le fonctionnement

Les fonctions clés

(actuariat, gestion des risques, conformité, audit interne)

- Portent le lien avec l'autorité de contrôle
- Sécurisent la mutuelle sur tout le réglementaire
- Optimisent les process afin d'améliorer la qualité de service
- Sont les garde-fous de la gouvernance

Grâce à la complémentarité de leurs champs d'action, ces trois organes assurent l'unicité de la vision et des actions pour l'ensemble du groupe et de ses actuelles 23 agences et de son réseau de services et de soins.



1.a. En constante évolution : amorçage d'une nouvelle culture d'entreprise

Claude Leblois, Directeur Général du Livre II (Complémentaire santé, prévoyance, retraite, prévention et gestion de la Sécurité sociale pour les indépendants) et le Comité de Direction insufflent une vision nouvelle, moderne.

A ses côtés, Morgane Chavanier, qui vient d'être nommée Directrice Générale adjointe, veut ainsi rapidement accroître la qualité de la gestion pour fidéliser les adhérents, mais aussi refondre les outils de pilotages pour un management opérationnel et stratégique plus efficace.

En interne, Mutuelles du Soleil ouvre ainsi la voie d'une restructuration en profondeur fondée sur une nouvelle culture d'entreprise, résolument humaine et éthique.

Ce virage culturel et organisationnel se matérialise en particulier par :

- La mise en place du télétravail, un changement de cap important qui implique un nouveau rapport au travail fondé sur la confiance et la responsabilité de chacun ;
- L'accroissement des visioconférences qui permet de fluidifier les échanges d'informations tout en évitant les contraintes de réunion en un lieu commun et unique ;
- La création d'une Académie constituée de nombreux alternants, réel vivier de compétence et de jeunesse.
- L'amorce du salaire variable qui a vocation à donner et valoriser le goût de l'effort et à souligner les expertises de chacun ;
- L'annualisation du travail qui permet aux salariés d'éviter les périodes de stress liées au manque d'effectifs et de choisir un temps libre supplémentaire en période creuse. Du côté de l'entreprise, cela permet de disposer des compétences présentes dans les temps forts de l'année, d'économiser les CDD de surcroît de travail et de conserver la même qualité tout au long de l'année.

En externe, Mutuelles du Soleil fait des contraintes réglementaires, des opportunités d'amélioration de services. Concrètement, le groupe intègre les évolutions de la réglementation telles que :

Reste-à-charge zéro (RAC 0) :

Disposition du texte de loi "100% santé" portée par la ministre de la Santé Agnès Buzyn, le RAC 0 instaure un remboursement à 100% de l'assurance maladie et des mutuelles sur certains frais d'optique, d'audition et de dentition. Un moyen phare pour permettre à tous l'accès aux soins, cher à l'engagement de Mutuelles du Soleil.

Suppression du RSI

Depuis le 1er janvier 2018, le régime social des indépendants (RSI) est supprimé et la protection sociale des travailleurs indépendants est confiée au régime général. Organisme conventionné, Mutuelles du Soleil demeure l'interlocuteur privilégié des indépendants pour la gestion de l'assurance maladie/maternité et travaille sur l'apport de services auprès de nouvelles populations jusqu'à février 2020.

DDA (Directive de Distribution en Assurance) (depuis le 1er octobre 2018)

Cette directive a pour vocation de protéger les assurés et de mieux les informer en les accompagnant dans le choix des produits d'assurance adaptés à leurs besoins. Mutuelles du Soleil assure ainsi une mission de conseil et de support en informant ses adhérents des évolutions réglementaires et en proposant des produits toujours plus flexibles et adaptés à leurs besoins spécifiques.



1.b. Et ses perspectives de développement :

Mutuelles du Soleil prépare l'horizon 2020 et déploie plusieurs axes stratégiques :

Axe 1

Devenir la Mutuelle des individuels, incontournable auprès des retraités et indispensable pour les travailleurs non salariés. Le groupe place ainsi la valeur humaine au premier plan et accompagne chacun dans leurs choix et dans l'évolution de leurs besoins.

Axe 2

S'allier à des compagnies de choix pour se structurer en réseau et renforcer ses produits et solutions : Generali, AXA, Malakoff Médéric courtage, Crédit Agricole Assurances...

Mutuelles du Soleil développe ainsi des produits issus de besoins nés des autorités de contrôle (évolution de la réglementation) et/ou à l'évolution des attentes et modes de vie, et met à disposition des adhérents des outils métiers construits sur l'expérience et le savoir-faire :



Le Courtage :

Mutuelles du Soleil courtage se positionne en tant que gestionnaire de contrats santé et distribue ses produits d'assurance collective par l'intermédiaire de courtiers.



La Santé :

De nouveaux produits et des offres renforcées pour les individuels actifs et pour les retraités. Pour les contrats collectifs, des solutions partenaires seront mises en avant et proposées aux entreprises.



La Prévoyance :

Grâce à un outil performant, les propositions de contrats peuvent regrouper facilement plusieurs produits tout en offrant une tarification unique.



La Retraite :

En intégrant la loi PACTE - qui crée en particulier 3 nouveaux contrats plus simples et plus favorables aux entreprises - Mutuelles du Soleil veut là encore, offrir plus de flexibilité à ses adhérents. Accessible directement avec l'extranet sécurisé, ils pourront personnaliser leurs contrats en associant plusieurs produits très facilement.

UN ENGAGEMENT : UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS

A travers sa réorganisation interne, sa nouvelle vision et ses axes de développement, Mutuelles du Soleil améliore son accompagnement auprès de la population. Et cet engagement repose sur :

- Une expertise reconnue,
- La proximité de ses agences et de son réseau de soins,
- La transparence de ses actions et de sa gestion,
- Des offres et des services toujours renforcés et mieux adaptés.

Une garantie des meilleurs services

- Tarifs compétitifs pour faciliter l'accès aux soins à tous,
- Tiers payant,
- Remboursements haut de gamme (dentaire, optique, dépassements, ostéopathie...),
- Délais de remboursement courts garantis : J+1 en télétransmission, J+5 en décompte « papier »,
- Gestion locale pour un contact personnalisé,
- Compte personnel par l'Espace Adhérent du site www.mutuellesdusoleil.fr,
- Application mobile gratuite,
- Suivi personnalisé avec une équipe d'experts,
- Présents sur les réseaux sociaux : informations, jeux concours, offres privilégiées

Dans un esprit solidaire et citoyen :

Organisations régulières de dépistages et ateliers de prévention :

Le groupe Mutuelles du Soleil, conscient de sa mission de santé publique, a réalisé des campagnes de prévention dans le Grand Sud sur différents thèmes :

- risques liés à la surexposition solaire,
- risques liés au tabagisme chez la femme,
- nutrition,
- la forme avec une tournée « Croquez la santé à pleines dents » - campagne de prévention primée trois fois en 2007,
- Des journées de dépistages sont proposées chaque année et permettent de faire un point santé sur : le diabète,
- la tension artérielle,
- la vision,
- l'audition,
- la mémoire,
- etc.

Ces journées sont ouvertes autant aux actifs qu'aux retraités adhérents ou non au groupe Mutuelles du Soleil. De nombreux professionnels de santé du groupe Mutuelles du Soleil y interviennent.

Soutiens aux organismes de santé

En janvier 2018, un don a été effectué à l'association « les blouses roses » qui œuvre au quotidien pour embellir la vie des enfants hospitalisés et des personnes âgées. En Janvier 2019, une aide en faveur de l'association « Enfants Cancer Santé » à l'hôpital l'Archet (Nice) a été apportée, participant ainsi à la recherche contre les cancers et leucémies, 2ème cause de mortalité infantile, qui touchent 2200 enfants de plus chaque année.

En mai 2019, le Groupe remet un chèque de soutien au CCAS de Nice pour contribuer à la création d'un centre multi-accueil innovant à vocation intergénérationnelle et au développement de projets médicaux et d'animations au sein des EHPAD(s).

Commission sociale

Le Conseil d'Administration du Groupe s'est donné une mission citoyenne qu'il a structuré à travers la création d'une Commission Sociale agissant sur 2 axes :

- L'aide aux adhérents qui ne peuvent faire face à des dépenses médicales ou paramédicales auxquelles ils se trouvent confrontés ;
- Les projets d'œuvres sociales soutenus par des dons auprès d'organismes ou d'associations porteuses de projets ayant une valeur sociale.

La Commission Sociale a ainsi apporté en deux ans une aide de 44 000 € à 91 personnes en 2017 (sur 105 dossiers de demande d'aide) et 109 en 2018 (sur 116 dossiers traités) et 7 000 euros de dons à des associations. A travers cette commission, Mutuelles du Soleil démontre son engagement solidaire auprès des populations les plus fragiles de son territoire.

Partenaire, sponsor de clubs sportifs et des rendez-vous culturels :

Impliquée dans la vie locale, Mutuelles du Soleil apporte son soutien à de nombreux projets locaux sous forme de sponsorings, de partenariats ou de mécénats dans divers domaines :

- Football : OGC Nice, Olympique de Marseille, Montpellier Hérault Sport Club, AS Monaco ;
- Rugby : Rugby Club de Toulon, Ligue régionale PACA de rugby, SO Avignon XIII ;
- Volley-ball : Montpellier Castelnau Volley UC, GFC Ajaccio Volley-Ball ;
- Basket-ball : Sharks d'Antibes ;
- Hockey sur glace : Les Rapaces de Gap, Les diables rouges de Briançon, Nice Hockey Elite ;
- Handball : OGC Nice Handball féminin, USAM Nîmes Gard.
- Mécénat culturel : MUCEM à Marseille.
- Cercle Nageurs de Marseille
- Olympic Nice Natation
- Mécénat culturel : Mucem à Marseille, FRAC PACA (Fonds Régional d'Art Contemporain), Théâtre National de Nice.

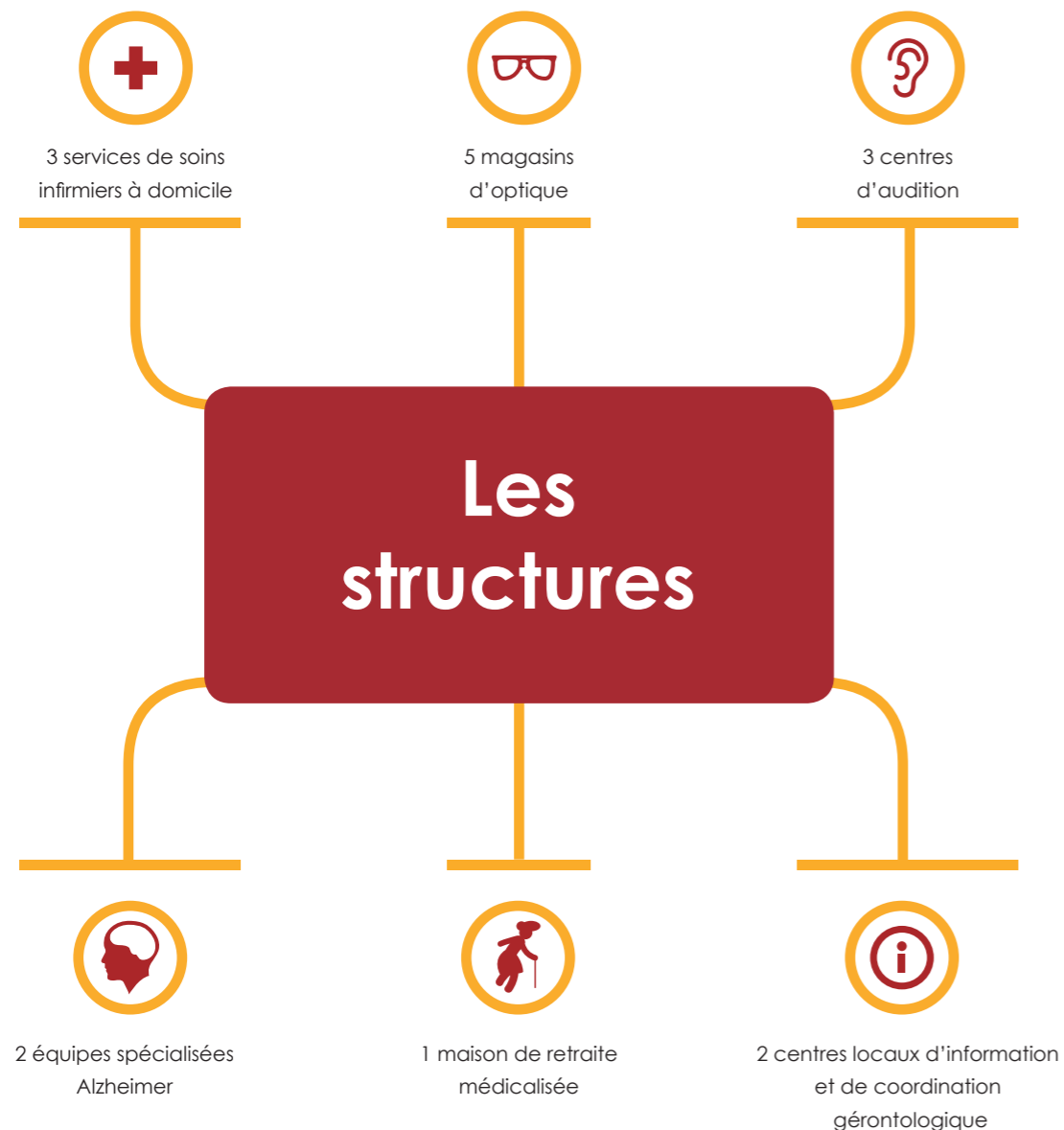


E.

UN RÉSEAU DE SERVICES ET DE SOINS

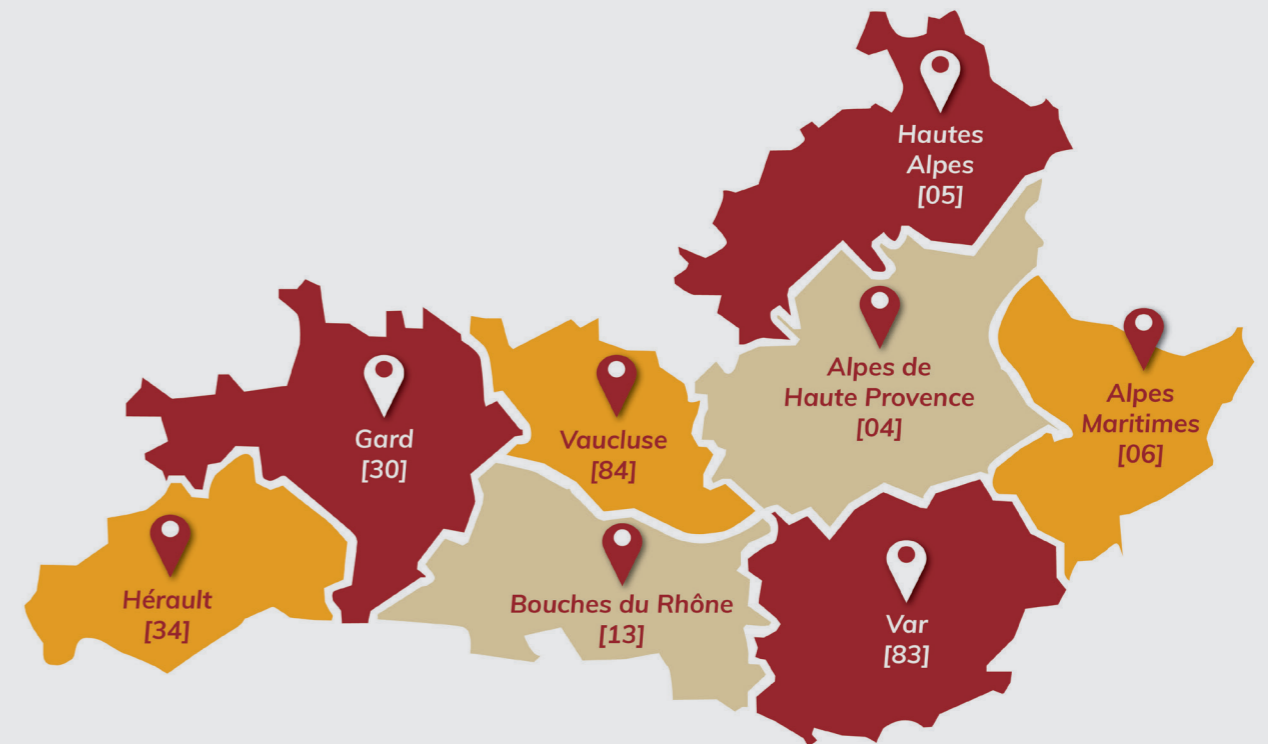
Depuis 20 ans, le groupe Mutuelles du Soleil s'est également engagé dans un processus de développement de son réseau de santé, afin de faciliter l'accès aux soins. Il apporte des réponses adaptées aux besoins de proximité, qualité de soins et bien-être de la population.

Des équipes spécialisées et des centres adaptés offrent un panel complet de services et de soins



F.

UN MAILLAGE DE PROXIMITÉ QUI FACILITE L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS :



En conclusion :

Mutuelles du Soleil s'engage à offrir des réponses aux besoins de soins et de bien-être de la population sur les départements qu'elle couvre.

Plein de vitalité, le groupe constitue un réseau en constante évolution afin de s'adapter toujours davantage aux nouveaux usages, comportements, attentes et spécificités locales et / ou métier.

Parce que la proximité ne peut avoir de réalité que sur le terrain, Mutuelles du Soleil est au contact de la population à travers chacune de ses structures implantées localement.

Et pour offrir un haut niveau de service, des professionnels formés en continu se tiennent à l'écoute des besoins de chacun.




Contacts presse:

Valérie ARNULF


 valerie@vcomk.com

06 27 36 57 91

 04 93 54 28 85

Cyrielle PUGLISI LAINÉ

 cyrielle.laine@mutuellesdusoleil.fr

 04 93 92 77 51
